

## LES ENGAGEMENTS DES ÉLÈVES, DES FAMILLES ET DU CONSERVATOIRE

---

L'inscription au conservatoire implique de respecter le contrat pédagogique "Enseignants-Élèves".

Le conservatoire s'engage à :

- offrir une formation complète et de qualité en musique, danse et théâtre
- accueillir et accompagner tous les élèves le plus loin possible en fonction de leur investissement personnel
- favoriser leur épanouissement artistique et développer leur curiosité
- donner des outils et des méthodes d'apprentissage
- proposer l'accès aux manifestations culturelles du CRR et de Metz Métropole (dans la limite des places disponibles).

En retour les élèves et les familles s'engagent à :

- adopter une attitude respectueuse et responsable : ponctualité, assiduité, politesse...
- fournir un travail quotidien de qualité, conforme aux demandes de l'équipe pédagogique
- avoir le matériel demandé à la maison et en cours (instruments, partitions, cahiers, tenues de danse...) et prendre soin du matériel mis à disposition au CRR
- assister et participer à des prestations artistiques
- *pour les élèves mineurs* : la famille s'implique dans le suivi des études et s'engage à lui donner les moyens et le cadre pour effectuer son travail quotidien.

